

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 49 (1976)

Heft: 4

Artikel: A l'occasion de l'Année européenne du patrimoine architectural : paisibles démolitions : Genève, Lausanne et la région

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion de l'Année européenne du patrimoine architectural :

Paisibles démolitions

Genève, Lausanne et la région

10

L'Année européenne du patrimoine architectural, décrétée par le Conseil de l'Europe en 1975, a eu le mérite principal de populariser deux concepts: celui d'ensemble architectural à conserver, élaboré de longue date dans les milieux spécialisés, et celui de patrimoine urbain, considéré comme un bien social dont les bouleversements sont vécus par le plus grand nombre des gens comme une dépossession. Mais à examiner les programmes réalisés concrètement en Suisse romande au cours de cette année, on constate qu'il a été fait de ces concepts un usage particulièrement réducteur. Ces programmes se sont en effet cristallisés sur des objets désignés précisément, soit parce qu'ils se trouvaient en dehors de la dynamique des pressions économiques, soit parce que leur qualité de «monuments» était incontestable, et qu'ils ne risquaient pas de ce fait de susciter d'opposition.

La liste qui suit ne prétend pas insinuer que le décret de l'Année du patrimoine architectural aurait dû suffir à enrayer les démolitions. Elle veut, d'une part, montrer l'ampleur et la qualité du patrimoine atteint au cours de cette année par les décisions d'une minorité économiquement très puissante, d'autre part, rendre évident l'incapacité ou le refus manifesté jusqu'à présent par les pouvoirs publics et la population de freiner un processus d'appropriation, de dégradation et de détournement insidieux de l'espace urbain, qui ne date pas d'hier.

Cette liste n'enregistre ni la totalité des cas, ni toute l'information concernant chacun d'eux. Elle propose les exemples les plus fréquents et les plus significatifs. Y figurent non seulement les démolitions effectives de l'année 1975, mais encore celles qui étaient à l'état de projet, celles qui ont fait l'objet d'une autorisation, les reconstructions en cours et les cas en suspens.

L'illustration fait voir combien et comment — coup par coup, sans réelle mesure d'urbanisme — l'échelle, l'image et l'occupation de la ville se modifient, sans que le résultat soit précisément vécu par la population comme un apport qualitatif.

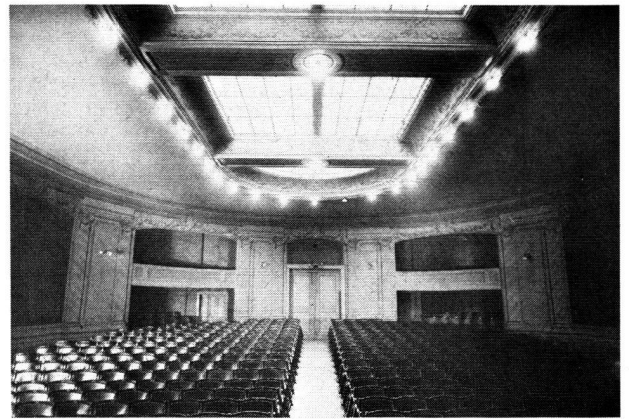
L'Année du patrimoine architectural — avec ses contradictions — est venue fort à propos fournir à la population des moyens d'une réflexion qu'on espère efficace.

GENÈVE

I. Le centre urbain

Ville haute:

Rue de l'Evêché, No 3. Achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble locatif de luxe à la place du Théâtre de la Cour Saint-Pierre, construit en 1825 pour la Société de Musique de Genève et détruit en 1973.



(Photo Vieux-Genève.)

Rue Calvin, No 7, immeuble locatif remontant à la fin du XVIIe s., acheté par l'Etat de Genève en 1929 avec la mention «bon état». A l'abandon depuis la requête de démolition déposée en 1963.

Rue de la Pélisserie, Nos 16-18, deux hautes maisons de la fin du Moyen Age, avec la partie sud du No 18 reconstruite au XVIIIe s. Logements et échoppes vidés de leurs locataires en 1975, à l'exception d'une locataire qui résiste. Projet de rénovation pour le compte d'un groupe immobilier et pour une affectation non précisée. On prévoit de conserver les deux façades médiévales principales et, partiellement, la façade du XVIIIe s.

(Photo Vieux-Genève.)



Bel-Air et Rues-Basses:



(Photo Mario Borges.)

11

Halles de l'Île, construites en 1849 par Jean-Marie Gignoux comme abattoirs et boucherie, converties en halles en 1876. Propriété de la Ville de Genève. Désaffectées à la fin des années soixante et laissées à l'abandon. Malgré un grand nombre de propositions de réemploi émanant de divers groupes culturels et commerciaux, autorisation de démolition accordée en 1973. Concours pour l'aménagement de la parcelle (promenade et restaurant). Seul un débat au Conseil municipal de la ville suspend pour l'instant la démolition.



(Photo Vieux-Genève.)



(Photo C.-A. Beerli.)

Rue de la Monnaie, Nos 1-3. En 1975, première étape de l'extension du Crédit Suisse, à la place de deux immeubles de magasins, bureaux et logements construits vers 1900 et détruits en 1974. Projet d'extension appuyé sur un règlement de quartier approuvé par le Conseil d'Etat sur toute la partie de l'îlot rues du Rhône, de la Confédération et du Commerce non encore occupée par l'Union de Banques Suisses. Réalisation prévue par étapes. Prochains objectifs: **rue du Rhône, No 2**, construit vers 1900, et **rue de la Confédération No 5**, le **Passage des Lions**, galerie marchande vitrée à structure de fonte, construite en 1906.

(Photo Mario Borges.)



Rue de la Confédération. Important projet de reconstruction du triangle rue de la Confédération, place des Trois-Perdrix, rue Bémont, rue de la Cité, en vue de l'établissement d'un cente administratif et commercial (voir publication du projet in **Tribune de Genève**, 5 juillet 1974). Propriétaires: l'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse. Projet accepté par le Conseil d'Etat et par le Conseil municipal de la ville. Sera démolit notamment un alignement d'immeubles de magasins caractéristiques des années 1890-1914. On peut citer: **rue de la Confédération, No 16**,



(Photo C.-A. Beerli.)



(Photo C.-A. Beerli.)

construit en 1913-1914, **Nos 18-20-22**, parmi les derniers exemples dans les Rues-Basses d'immeubles de la fin du Moyen Age transformés aux XVIIe-XVIIIe s., **No 28**, immeuble Badan construit en 1905 par Gustave Brocher, et **No 30**, construit en 1887.

Dans le prolongement, **rue du Marché, No 2**, projet de démolition de l'immeuble de magasin Ausoni construit en 1912-1913. Permis de démolition accordé en janvier 1976.

Au **No 40**, achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble administratif et commercial à la place de l'ancienne maison Bonnet, locative et commerciale, construite en 1690-1698, et dont la façade côté Molard — ravalée et modifiée — a été conservée sur l'avis de la Commission des sites. (L'immeuble est situé dans la zone protégée de la Vieille Ville.)



(Photo Vieux-Genève.)



(Photo Mario Borges.)

Place du Molard, Nos 7-9. Achèvement en 1975 de la construction de deux immeubles administratifs et commerciaux remplaçant — et pastichant — des immeubles locatifs et (Photo Mario Borges.)



commerciaux datant respectivement de 1870 et de 1723 et détruits en 1972. L'opposition à cette opération, qui entraîna la fermeture de deux des brasseries les plus populaires de Genève, avait suscité en 1971 une pétition populaire qui avait réuni 16 000 signatures.

Rue de la Croix-d'Or, Nos 2-4. Débat en cours sur le projet de démolition des immeubles de magasins UNIP, construits dans le premier quart du XXe s. Le débat porte essentiellement sur le No 4, construit en 1912 par Alfred Olivet.



(Photo Vieux-Genève.)

Place Longemalle, Nos 6-8. Achèvement en 1975 de la construction d'un immeuble bancaire (Crédit Commercial de France) à la place d'un alignement de quatre immeubles locatifs et commerciaux des XVIIIe-XIXe s.



(Photo Vieux-Genève.)



(Photo Mario Borges.)

Rue du Rhône, Nos 5-7. Extension de la Lloyds Bank qui rénove et surélève en 1975 l'ancien immeuble de magasin La Samaritaine déjà plusieurs fois transformé.



(Photo C.-A. Beerli.)

No 27, permis de démolition accordé en 1975 pour un immeuble locatif et commercial construit vers 1900.

No 64, en 1975, démolition d'un immeuble locatif et commercial du XIXe s. et reconstruction d'un immeuble bancaire pour la Banque Rohner SA.

Petite-Fusterie, No 2. Projet de démolition de la maison Galopin construite à la fin du XVIIIe s. Autorisation de 1971. L'immeuble a été vidé de ses locataires. En suspens.



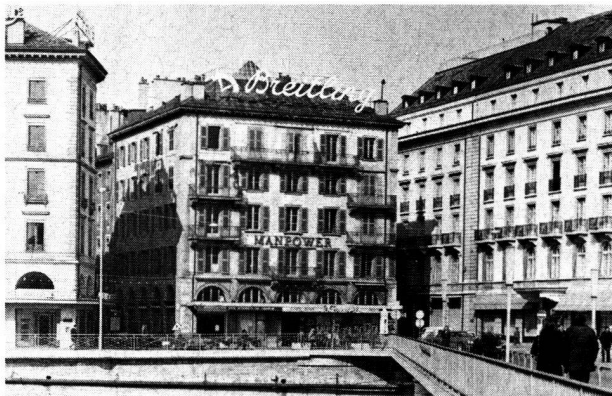
(Photo Mario Borges.)

Saint-Gervais:

Place des Bergues, rue Winkelried, rue Kléberg, rue Guillaume-Tell, rue Berthelier, place Chevelu, importantes destructions engagées en vertu d'un plan d'aménagement voté en 1975. Il s'agit essentiellement d'immeubles locatifs et commerciaux des années 1830. L'ensemble des îlots est condamné, la rue Winkelried sera supprimée.

Un exemple: **place des Bergues, No 3,** immeuble locatif et commercial, construit en 1837 dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble du quai des Bergues, actuellement à l'abandon.

(Photo Mario Borges.)



Rue du Cendrier, Nos 18-20. Démolition en 1975 de deux immeubles locatifs et commerciaux datant respectivement de l'Empire et de la fin du XVIIIe s., entraînant la destruction d'un passage entre la rue du Cendrier et la rue Kléberg.

Angle rue du Cendrier No 30, rue du Mont-Blanc, rénovation et surélévation en 1975 d'un immeuble locatif et commercial du milieu du XIXe s. pour l'installation de bureaux.



(Photo Mario Borges.)

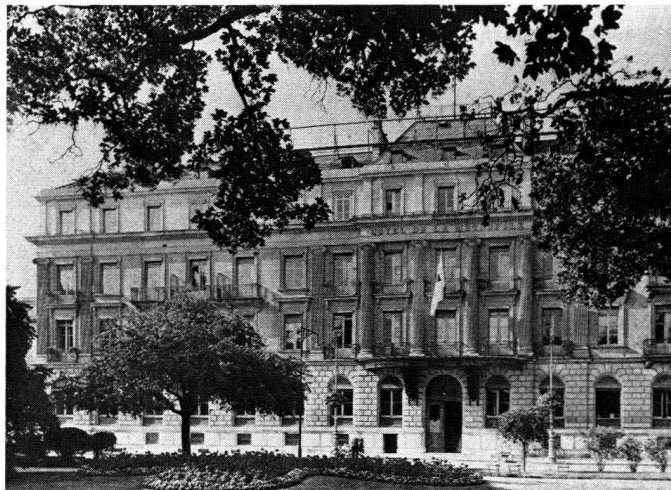
Rue des Etuves. Débat engagé en 1975 au sujet du plan d'aménagement non voté, mais qui fait force de loi (en vertu d'une procédure de plus en plus courante qui réserve la possibilité de changer le plan par la suite), de l'îlot rue des Etuves, rue de Coutance, rue et place Grenus. Propriétaires: l'entreprise de travaux publics Zschokke. Le projet prévoit le prolongement de l'artère du Cendrier jusqu'à la place Saint-Gervais, au prix de la démolition du côté nord de la rue populaire et nocturne des Etuves, jugée trop étroite (les immeubles locatifs et commerciaux des XVIIIe et XIXe s. y sont privés d'entretien ou déjà abandonnés), la rectification du tracé de la rue (ménageant de la place pour la Banque Populaire qui pourra s'agrandir) et la démolition de l'alignement d'immeubles locatifs et commerciaux Nos 4-10 de la rue de Coutance construits au XVIIIe s. Ce plan est la conséquence directe des problèmes de circulation nés de l'installation en 1967, au cœur du tissu serré du vieux quartier de Saint-Gervais, des Grands Magasins La Placette et de leur parking souterrain.

(Photo Mario Borges.)



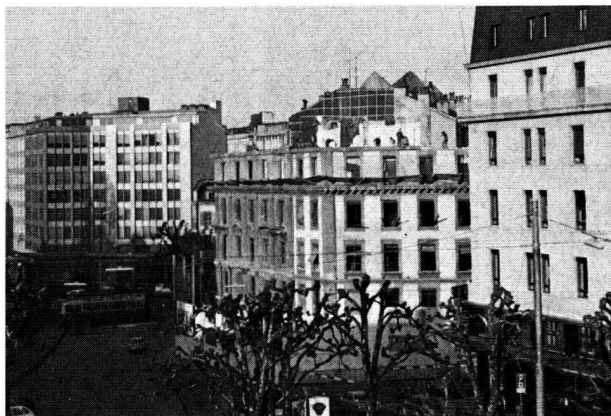
II. La ceinture urbaine consécutive à la démolition des fortifications en 1849 et établie sur l'ordre du leader radical James Fazy

Rive Général-Guisan, No 34. Projet de démolition de l'Hôtel Métropole, construit en 1852-1854 par Joseph Collart et appartenant à la Ville de Genève. Mobilisation des associations de sauvegarde. Débat en cours.



(Photo Boissonnas.)

Rond-Point de Rive/boulevard Jaques-Dalcroze. Démolition en février 1976 d'un immeuble locatif et commercial construit vers 1880.



(Photo Edmond Charrière.)

Cours de Rive, Nos 13-15. Projet de rénovation de ce qui reste d'un ensemble d'immeubles locatifs et commerciaux résultant du plan d'aménagement général de 1850. Ce projet s'inscrit dans la reconstruction de l'ensemble de l'îlot, engagée dès 1963.

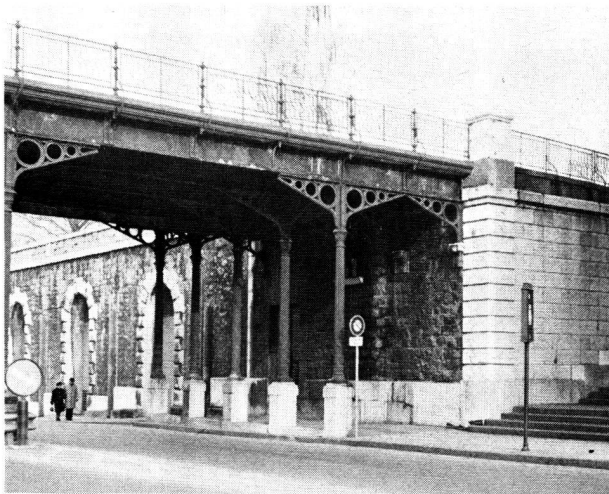
(Photo Edouard Charrière.)



Carrefour de Rive, No 1. En 1975, démolition d'un immeuble de la fin du XIXe s. pour le remplacer par un immeuble administratif pour le compte de l'Assurance Bâloise-Vie.

Tranchées et Philosophes:

Passerelles de l'Observatoire, ouvrages de fonte construits en 1866-1868, démoli en 1975.



(Photo Vieux-Genève.)

Rue Tœpffer, Nos 8-10. Immeuble locatif construit en 1860-1870, rénové et surélevé en 1975 pour l'installation d'appartements de luxe.

Boulevard de la Tour, Nos 8-10/rue Lombard. En 1975, achèvement de la construction de la Tour Lombard — bureaux, studios et appartements — à la place d'un immeuble locatif de la deuxième moitié du XIXe s.

Rue de Candolle, No 19. En 1975, achèvement de la rénovation et de la surélévation d'un immeuble locatif construit en 1874. L'opération ayant été entreprise sans autorisation, le Département des travaux publics refuse d'accorder le permis d'occuper et l'immeuble reste vide.

Boulevard des Philosophes, Nos 10-12/rue Leschot. Démolition en 1975 d'immeubles et de bâtiments de la deuxième moitié du XIXe s.

Quartier des Banques:

Rue Général-Dufour, No 3/rue de Hesse No 7. Démolition d'un immeuble d'habitation de 1893 pour la reconstruction d'un immeuble bancaire en 1975.

Rue du Stand/place de la Poste. Démolition et reconstruction d'un immeuble datant des alentours de 1900, pour le compte de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

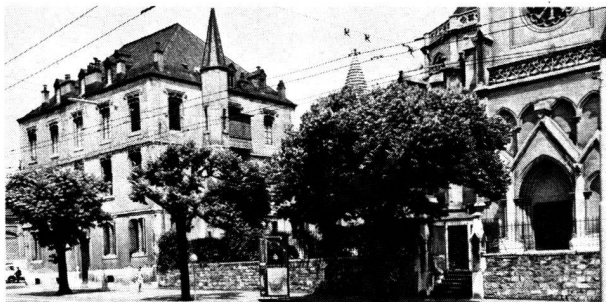
James-Fazy et Cornavin:

Angle boulevard James-Fazy/rue Albert-Richard. Rénovation et surélévation d'un immeuble fazyste. Projet de 1975. Réalisation en 1976.

Rue de Saint-Jean, No 71. Rénovation et surélévation d'un immeuble de la fin du XIXe s. Projet de 1975. Réalisation en cours.

Boulevard James-Fazy. Démolition en 1975 de la cure de Notre-Dame construite à la même époque et dans le même style néo-gothique que l'église (1852-1859).

(Photo Vieux-Genève.)



Place Cornavin. Démolition de l'Hôtel du Siècle, construit en 1871, et reconstruction d'un immeuble bancaire pour l'Union de Banques Suisses, achevé en 1975.



(Photo Vieux-Genève.)



(Photo Mario Borges.)

III. Les quartiers périphériques du XIXe et du début du XXe siècle

La restructuration des quartiers des Eaux-Vives, des Pâquis, de Plainpalais, de la Jonction et des Grottes s'est poursuivie pendant l'Année du patrimoine. Elle continue d'entraîner de nombreuses démolitions et reconstructions dans des zones traditionnellement vouées à l'habitat, au petit commerce, à l'artisanat et à l'industrie (dans le cas de la Jonction). Ces zones sont, suivant l'intérêt fonctionnel qu'elles présentent, soumises à l'appropriation des banques, des compagnies d'assurances, de l'administration, des chaînes hôtelières, etc.

Quelques exemples:

Eaux-Vives:

Ilot rue Adrien-Lachenal, rue Saint-Laurent, rue de la Terrassière, rue du Midi. Projet de démolition globale en vertu d'un plan d'aménagement qui prévoit la construction d'une barre d'immeubles le long de la rue de la Terrassière, entraînant la suppression des ruelles perpendiculaires (rue de

la Maison-Rouge, ruelle des Templiers, rue de la Vinai-grerie, rue du Midi). La plupart des maisons (fin XVIIIe-XIXe s.) sont aujourd'hui à l'abandon. Un exemple: une maison à galeries à la **ruelle des Templiers**. Le nouveau programme comprend 13 000 m² de bureaux, 2000 m² de commerce, environ 5000 m² de logements et d'importants parkings souterrains. (Voir **Tribune de Genève**, 9 juillet 1974.) Mobilisation des associations de sauvegarde.

15



(Photo Edmond Charrière.)

Plainpalais:

Boulevard du Pont-d'Arve, No 28. Construction en 1975, par l'entreprise générale MOBAG, d'un immeuble administratif à la place de l'ancien Hôpital Butini, maison du XVIIIe s., détruite en 1973. Disparition du parc.

(Photo Vieux-Genève.)



(Photo Mario Borges.)



Rue de Carouge, No 51, et rue Jean-Violette, Nos 1-3. Démolition en 1975 de maisons d'habitation du début du XIXe s., opération qui s'inscrit dans une série de plans d'aménagement prévoyant la démolition totale, à l'exception de l'église Saint-François, de toute la zone rue de Carouge, boulevard du Pont-d'Arve, rue Micheli-du-Crest, où les démolitions ont également commencé en 1975.

Les Grottes:

Le débat le plus marquant à Genève, au cours de l'Année du patrimoine architectural, concerne l'ensemble du quartier des Grottes, condamné à la démolition globale en vertu d'un plan d'aménagement établi en 1971 par le groupe d'études de la Fondation pour l'Aménagement des Grottes (FAG), regroupant les instances législatives et exécutives de la Ville et de l'Etat de Genève. L'urbanisation du quartier est consécutive à la démolition des fortifications en 1849 et s'est poursuivie sans plan jusqu'à 1914. C'est depuis 1920 que se pose le problème de son réaménagement. Le projet de la FAG détruit un patrimoine immobilier et un ensemble social au profit d'une spécialisation du quartier en rapport avec la gare et le trafic routier. En 1975, les habitants ont déposé une pétition s'opposant à la démolition globale.

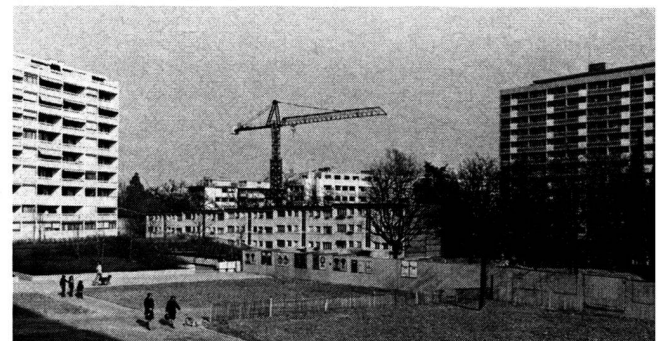


(Photo C.-A. Beerli.)

IV. Une cité ouvrière de l'entre-deux-guerres: Vieuxseux

Importante réalisation planifiée de logements ouvriers des années 1930-1932. Architectes: Maurice Braillard, Frédéric Metzger, Louis Vincent, Charles Gampert, Max Baumgartner. Démolition engagées dès 1968 et reconstruction en cours en 1975 détruisant le plan initial de la Cité et remplaçant les anciens immeubles bas par des immeubles-tours. Opération de la Société Coopérative d'Habitation Vieuxseux.

(Photo Mario Borges.)



V. Carouge

Triangle place et rue du Marché/rue Vautier:

Au centre de la ville de Carouge, fondée au cours de la seconde moitié du XVIIIe s. par Victor-Amédée III de Savoie. La plupart des maisons de cet îlot obéissaient à la typologie primitive. Programme de rénovation et reconstruction commandé par la Fondation du Vieux-Carouge, regroupant des privés et la commune de Carouge elle-même. Seul, l'immeuble de l'Union de Banques Suisses (XIXe s.) est épargné, celle-ci se réservant le droit de superficie sur les parcelles voisines. Ce plan a fait l'objet, en 1975, d'un contreprojet élaboré par un groupe de l'Ecole d'architecture de Genève avec l'appui d'une partie de la population, qui prévoyait de conserver l'ensemble tout en l'adaptant aux exigences de bien-être des locataires. Début des démolitions, fin 1975.

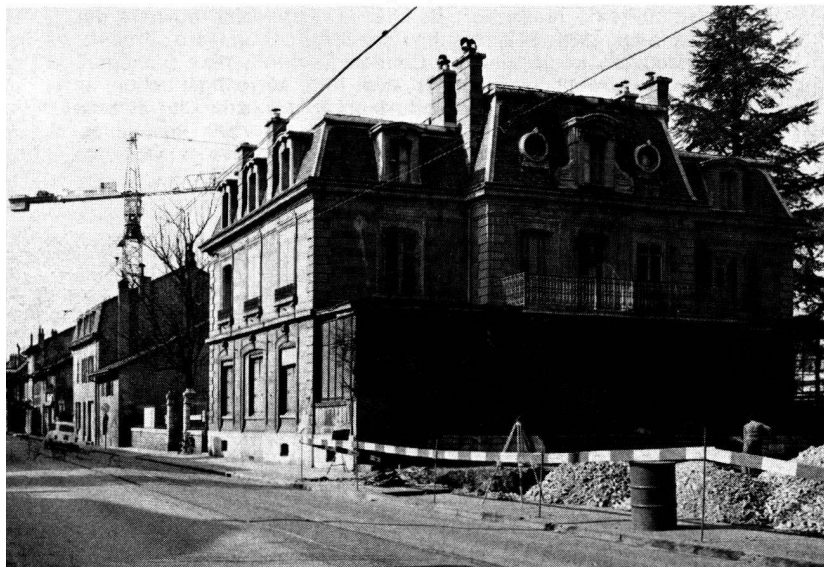


(Photo Mario Borges.)

VI. Chêne-Bourg

En 1975, accélération du processus de destruction de l'ancien village de Chêne-Bourg, pour la partie qui s'étend des deux côtés de la route de Genève à Annemasse (deuxième partie du XVIIIe-XIXe s.), notamment en vue de l'élargissement de la route de Genève et selon un plan d'aménagement qui prévoit le remplacement des petites maisons par des immeubles et des tours particulièrement destinés à l'habitat et au secteur tertiaire. Poursuite en 1976 de la démolition de la partie nord de la route de Genève.

(Photo Mario Borges.)



LAUSANNE

Avenue Mon-Repos, No 3, Maison Villamont, construite en 1781 par l'architecte Alexandre Perregaux. Style néo-classique. Bâtiments secondaires et annexes progressivement démolis. La décision de sauvegarde du bâtiment principal dépend de la Municipalité de Lausanne. Question en suspens. Au début du siècle: rachat du terrain par la commune de Lausanne et votation d'alignement impliquant une suppression radicale de la propriété. 1936, percée de l'avenue Mont-Repos, démolition du bâtiment d'entrée et de la fontaine. Vers 1960: démolition des bâtiments secondaires. Dès 1967, construction de la piscine Mon-Repos et du garage. La propriété devient une verrière dans le tissu urbain. Vers 1970, pétition en vue de la sauvegarde.



(Photo G. Paschoud.)



(Photo G. Paschoud.)

Avenue du Léman, No 37. Démolition en 1975 de la maison «La Vedette» d'Eugène Viollet-le-Duc, construite en 1877-1878. Intérêt historique dû à la célébrité de son auteur, qui y passa les dernières années de sa vie, et architectural, la maison correspondant à l'image vernaculaire du chalet. Cette démolition s'inscrit dans un plan de quartier d'immeubles résidentiels.

(Photo J. Gubler.)



Avenue de Rumine, No 20. Projet de démolition de l'Hôtel Alexandra, construit vers 1905. Bâtiment acheté en 1908 par Jean-Louis Buttica, une des personnalités de l'histoire de l'hôtellerie lausannoise. Le projet initial de la reconstruction d'un hôtel ayant été abandonné, une étude est en cours. Ce sera probablement un immeuble administratif.



(Photo G. Paschoud.)

Avenue du Théâtre, Nos 1-3, chemin des Magnolias No 2. Démolition de la «Maison Bridel», villa locative construite vers 1870, et d'une rangée de boutiques au rez-de-chaussée, construites en 1905, avec des marquises soutenues par des consoles en fer forgé et des vitrines inspirées de l'Art nouveau. Opération inscrite dans un plan d'extension, voté en 1957, comprenant la construction de bâtiments administratifs, commerciaux et de logements (construction de la Tour Georgette en 1958).

(Photo G. Paschoud.)



(Photo J. Gubler.)



(Photo J. Gubler.)

Avenue de la Gare, No 4. Démolition (1975) d'une villa, construite vers 1870, comprenant des logements et des bureaux administratifs (Guilde du Livre). Construction d'un immeuble bancaire et locatif (Banque de l'Indochine et de Suez) dans le prolongement des Nos 10 et 6.



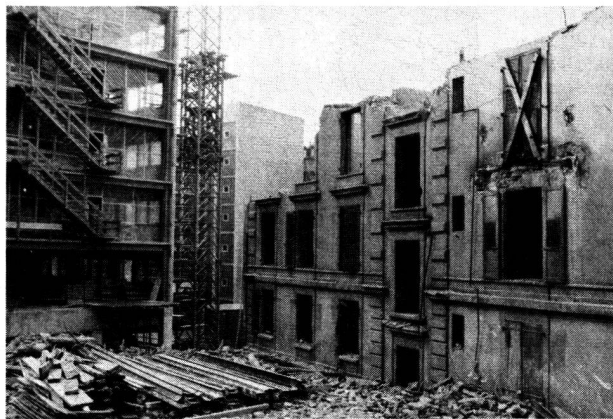
(Photo G. Paschoud.)

Place de la Riponne, No 4. Projet de démolition de la Brasserie Viennoise et de ses annexes (immeubles locatifs et administratifs), construits vers 1895. Cette opération s'inscrit dans les tendances actuelles de reconstruction urbaine dans le type «vieille ville».

Projet de reconstruction d'un immeuble locatif, administratif et commercial, inscrit dans un plan d'extension à l'étude. Gabarit et alignement prévus sur la place de la Riponne analogues à ceux du Musée Arlaud.

(Photo G. Paschoud.)





(Photo G. Paschoud.)

18

Ilot place de la Riponne, rue de l'Université, place du Tunnel et rue du Tunnel. Opération, échelonnée dans le temps, de démolition et de reconstruction d'une série de bâtiments locatifs artisanaux et commerciaux du XIX^e siècle, divers projets réalisés par tranche depuis les années trente. En 1967-1968, construction de l'immeuble administratif et commercial du Mövenpick. En 1975-1976, démolition et reconstruction partielle de l'îlot compris entre la rue de l'Université et la rue des Deux-Marchés.

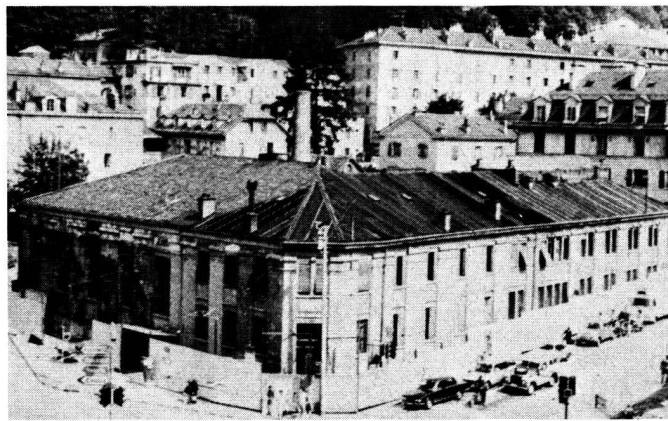
Rue de la Barre, Nos 3-11. Bâtiments construits au début du XIX^e s., à l'origine, des fermes jumelées. Situés dans le faubourg au nord de la Cité, à proximité du château Saint-Maire. Depuis 1959, cinq mises à l'enquête successives pour démolition et reconstruction, liées à la construction du tunnel projeté par la Ville de Lausanne: diverses oppositions. Les dernières en date furent formulées par le Service d'aménagement du territoire, le Service des bâtiments, section des monuments historiques, l'Association des Amis de la Cité ainsi qu'une pétition de 4000 signatures environ. Principaux arguments: étude d'un plan d'extension, importance topographique, historique et architecturale du quartier, aspect social (problème de logement des habitants et suppression d'un café jouant un rôle important dans la vie sociale du quartier).



(Photo G. Paschoud.)

Projet de reconstruction partielle dans le style et la typologie de la rue à arcades (celle-ci est historiquement inexistante à Lausanne). Contreprojet du Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne, qui pourrait rencontrer de nouvelles oppositions. Groupe promoteur, société Ascot SA. Arch. Hämmerli et Berguer.

(Photo G. Paschoud.)



(Photo Musée Vieux-Lausanne.)

Rue César-Roux. Démolition de la Buanderie Haldimand, construite en 1893. Elle fut remplacée dans sa fonction par la piscine de Mon-Repos. La buanderie, située dans l'axe de la pénétrante nord (liaison rapide entre le centre ville et la sortie de l'autoroute Lausanne-Berne), était devenue gênante. Projet à l'étude.

PULLY

Chemin Faux-Blanc. La Clergère, campagne avec ferme et bâtiments agricoles du XVIII^e s. Sa destruction au début de 1976 entraîna celle de son verger, du jardin, des chemins et murs de celui-ci. Construction par l'Etat de Vaud des bâtiments du Collège secondaire Arnold-Reymond.



CULLY

Place de l'Hôtel-de-Ville. Groupe de maisons appartenant à la Banque Vaudoise de Crédit. Deux mises à l'enquête successives en 1971 rencontrèrent des oppositions. Fin 1975, une troisième mise à l'enquête suscita une nouvelle opposition de la part du Service des monuments historiques pour tenter de sauvegarder la cohérence architecturale du quartier. Retrait de l'opposition: le quartier sera démoli.

MONTREUX

Décision, confirmée par la Municipalité, de détruire le marché couvert, don de l'industriel Henri Nestlé à la population veveysane au début des années 1870. Projet, relancé en 1975, de construire un nouveau centre commercial.

MORGES

Grand-Rue, Nos 73-75. Deux immeubles contigus, l'un du XVIIIe s., l'autre du XVIIe s., dont les combles furent incendiés. Propriétés de la Caisse d'Epargne et de Crédit, ils firent l'objet d'un avant-projet de destruction de l'ensemble et reconstruction «faux vieux» avec une typologie interne radicalement différente de l'ancienne. 1974, avant-projet du Service des monuments historiques proposant la conservation du volume, façades et toitures, ainsi qu'une typologie interne longitudinale. Mai 1975, nouvel avant-projet refusé par le Service des monuments historiques. Décision finale: destruction de l'ensemble mais reconstruction copie conforme, étant donné le mauvais état de conservation.

19



(Photo G. Paschoud.)

Concours d'idées pour le nouveau Casino: la zone choisie appartient à la commune. Elle comporte trois bâtiments: L'ancien grenier et magasin à sel (1684-1685) transformé en caserne de gendarmerie. Prison construite par Henri Perregaux en 1843. Casino de 1897-1902. Licence pour les architectes de tout démolir ou de conserver le tout ou une partie. Un complexe est prévu, se composant d'un hôtel, restaurant, salle de congrès, centre administratif et immeuble d'habitation. Trente-cinq dossiers ont été déposés à la fin de janvier 1976.



(Photo G. Paschoud.)



(Photo G. Paschoud.)

Ont collaboré à l'établissement de cette liste: Gilles Barbey, C.-A. Beerli, Armand Brülhart, Marcel Grandjean, Jacques Gubler, Th.-A. Hermanes, Albert Huber, Claude Jacottet, François Schneider, Séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne, Eric Teyssiere, Catherine Wannaz. Rédaction: Edmond Charrière, Erica Deuber-Pauli, Geneviève Paschoud.